



Travaux d'un proprietaire

Par xxx000xxx, le 08/06/2015 à 14:44

bonjour, le propriétaire de mon appartement a décidé de mettre son bien en vente et par la même occasion m a signifié qu'il ne renouvelais donc pas mon bail. Le problème est qu'il nous a signifié qu'il voulait faire des travaux dans son appartement et des personnes sont venus pour faire des devis, je préférerais évidemment que les travaux se fassent après mon départ vu que je n'ai aucun intérêt a subir des travaux dont je ne profiterais des résultats !! Sachant qu'avant la prévision de vente, pour quelques menus travaux a sa charge qui me causais des soucis, il a fallu attendre des mois avant d'espérer une intervention ! Suis je en droit de refuser que des travaux soit effectuées jusqu'à la fin de mon bail ?